

-
- CAMILA : Bonjour Hadja, c'est Camila, l'interprète qui parle. Vous m'entendez ?
Allô, vous m'entendez ?
- HADJA OUATTARA : Oui. Allô, je vous entends.
- CAMILA : Ah, super ! Eh bien, oui, on attend juste que l'appel commence. Ils sont en train de finir avec les « dial-out ».
- HADJA OUATTARA : D'accord ! Est-ce que vous pouvez leur dire que je suis déjà en ligne ?
Parce qu'ils sont en train de m'appeler encore sur un autre numéro.
- CAMILA : Ah, pardon, tout le monde est en train de parler sur un canal anglais, donc je ne vous comprends pas. Donnez-moi un instant, s'il vous plaît.
- HADJA OUATTARA : Ok, d'accord.
- CAMILA : Ah oui, voilà ! Donc, je vous fais savoir dès qu'on commencera l'appel, d'accord ?

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

HADJA OUATTARA : Ok, d'accord. Ok, merci.

GISELLA GRUBER : On a conclu les appels, on les a tous faits. On sera prêts dès que vous le voulez. Les interprètes vont commencer à travailler tout de suite.
Olivier, vous voulez que je commence l'appel ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y !

GISELLA GRUBER : Bonjour, bonsoir à tous ! Nous voilà réunis pour la réunion mensuelle de l'ALAC, ce mardi 23 septembre à 14h00 UTC. Pour l'appel d'aujourd'hui sur le canal anglais, nous avons Olivier Crépin Leblond, Evan Leibovitch, Alan Greenberg, Leon Sanchez, Rafid Fatani et Beran Gillen. Nous avons Roosevelt King, Siranush Vardanyan, Allan Skuce, Ron Sherwood, Rinalia Abdul Rahim et Jahangir Hossain. Sur le canal espagnol, nous avons Fatima Cambroner, Carlos Vera, Alberto Soto et Antonio Medina Gomez. Sur le canal français, nous avons Hadja Ouattara. Nous avons Julie Hammer qui pourrait nous rejoindre et qui d'ailleurs est déjà sur l'appel. Et des membres du personnel, nous avons Heidi Ullrich, Silvia Vivanco, Ariel Liang et, moi-même, Gisella Gruber. Nos interprètes pour le canal français sont Camila. Pour le canal espagnol, Veronica et David et pour le canal russe, Galina et Ekaterina. Nous avons reçu les excuses de Tijani Ben Jemaa, Holly Raiche, Ali AIMeshal, Ellen Strickland et Maureen Hilyard

GISELLA GRUBER : Je rappelle de dire vos noms, au moment de prendre la parole, s'il vous plaît, pour vous identifier dans les autres canaux et pour les procès-verbaux. Apparemment, quelqu'un a laissé son micro ouvert. Très bien. Je vous rappelle que si vous êtes sur Adobe Connect et sur le téléphone, vous devriez mettre en muet vos micros.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Gisella, excusez-moi de vous interrompre. Il est possible que vous deviez répéter la fin de l'appel parce que nous n'avons rien compris, en fait. Je pense qu'il y avait une interférence.

GISELLA GRUBER : Ah oui, je m'excuse. Je confirmerai les excuses pour aujourd'hui : Tijani Ben Jemaa, Holly Raiche, Ali AlMeshal, Ellen Strickland et Maureen Hilyard. Et je vous rappelle encore de dire vos noms au moment de prendre la parole, non seulement pour les procès-verbaux mais également pour que les interprètes puissent vous identifier dans les autres canaux dans un délai raisonnable, s'il vous plaît, pour permettre une interprétation correcte.
Olivier, merci, vous avez la parole !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Gisella ! On devrait d'abord approuver l'ordre du jour, avec nos activités de développement de politiques par lesquelles nous allons voter pour ce qui est du vote d'accréditation des ALS. Nous avons des points de discussion qui comprennent les réunions At-Large de Los Angeles, une mise à jour sur les activités suivant le sommet Atlas, et une mise à jour de deux groupes Atlas : l'un, le groupe de travail ad-hoc

pour la transition de supervision de la fonction IANA par le gouvernement des États-Unis. Et donc, nous avons, après, le groupe de travail sur les défis futurs ou à venir. Voilà l'ordre du jour pour aujourd'hui. Est-ce que vous avez des ajouts à faire ou des modifications à proposer ? C'est le moment de les faire.

Evan Leibovitch, vous avez la parole !

EVAN LEIBOVITCH : Bonjour Olivier, c'est juste pour vous rappeler que pour le point 10 (c), je voulais faire une mention du groupe de travail des nouveaux gTLDs.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Alors, nous allons rajouter 10 (c), groupe de travail des nouveaux gTLD si ce n'est pas un problème qu'on vous assigne 5 minutes ?

EVAN LEIBOVITCH : J'espère pouvoir le faire en 5 minutes, il est possible que cela va prendre un peu plus de temps mais on verra.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Eh bien, merci Evan ! Est-ce qu'il y'a d'autres modifications ? D'autres ajouts ? Non ? Très bien, nous pouvons suivre alors, on adopte l'ordre du jour, on l'approuve. On va donc revenir sur les actions à suivre du dernier appel. Nous allons examiner des actions à suivre, en cours ou en instance, qui sont toujours ouvertes. Ariel Liang devait travailler avec Olivier et d'autres gens pour le développement d'une connexion. Voilà, à suivre. On avait la question des langues. APRALO, LACRALO voulaient avoir un service d'interprétation pour leurs appels. Et j'aimerais bien

que le personnel puisse me raconter un peu quelle est la situation avec l'interprétation.

GISELLA GRUBER :

Olivier, nous allons vous fournir une liste avec une mise à jour de l'assistance aux différents canaux de langues que nous avons ajoutés. Principalement, le canal chinois pour APRALO et le canal portugais pour LACRALO, mais nous n'avons pas les chiffres en ce moment. On est en train de travailler dessus avec [Indiscernable]. Donc je préférerais vous l'envoyer par courrier. Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Gisella ! Donc Ariel Liang avait travaillé avec Dev Anand Teelucksingh et Oliver Crépin Leblond pour développer un espace de travail pour leur recueil des ALS At-Large. D'autre part, Olivier Crépin Leblond devait discuter du bénévolat, de la considération et de la reconnaissance du bénévolat avec les autres présidents des SO-AC, comme une question de toute l'ICANN. On a discuté les questions de la responsabilité de l'ICANN, de la transition de la supervision et les intérêts des autres groupes et une unité constitutive. Et donc, je dirais que cette question n'est pas d'un intérêt absolu en ce moment. On l'a mise de côté.

Et puis, le personnel [Indiscernable] s'est renseigné avec web admin pour voir si et quand on pourra migrer le site web d'ATLAS 2 et l'enlever du serveur d'Eduardo Diaz.

HEIDI ULLRICH :

Merci ! On va le migrer au site web de l'ICANN mais dans un format

statique. Donc dès que ce site sera migré, on ne pourra plus faire de modifications. Et cela sera fait dans assez peu de temps. Je vais m'en occuper aujourd'hui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Heidi ! Donc, on va essayer de s'assurer que tous les points soient conclus et que toutes les sections du site fonctionnent correctement avant de conclure, pour vérifier le format également. Parce que le site web de l'ICANN, en fait, ne fonctionne pas suffisamment bien. Donc, ce qu'on fait en ce moment est de faire une copie d'archive du site web, qui sera telle quelle, n'est-ce pas ?

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est correct !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Heidi ! Donc, je vous laisserai travailler dessus et on le reverra plus tard. Et tout en bas de la page, on a une affaire à suivre, récemment assignée. C'est que Terri Agnew doit faire un suivi des rapports manquants avec les présidents des groupes de travail ATLAS 2. Il y a également un petit groupe ad-hoc qui a été créé et qui a été réuni pour résumer tous les rapports des présidents des groupes de travail d'ATLAS 2. C'est un grand travail et il me semble donc que cela est déjà en cours. Est-ce qu'on pourrait m'expliquer quelle est la situation actuelle ? Terri n'est pas là mais peut-être que quelqu'un d'autre pourrait me l'expliquer ? Alors, pas de changement là-dessus. Je ne vois pas de main levée. Donc voilà la fin des actions à suivre. On revient à notre ordre du jour et nous allons maintenant examiner les

candidatures des ALS actuelles. Je ne suis pas tout à fait sûr qui c'est qui va nous expliquer la situation ici. Normalement, c'est Natalie mais elle n'est pas présente dans cet appel. Donc, qui c'est qui va nous expliquer comment aller de l'avant ?

HEIDI ULLRICH : J'essaierai de vous donner les mises à jour que j'aie. Si j'en manque quelques-unes, je demanderai au reste du personnel de me les donner. En ce moment, on a 180 ALS, on a différentes candidatures en instance, apparemment six. L'une a été mise en suspens en ce moment. Donc, voilà !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Heidi ! Moi j'ai compté cinq candidatures, je ne vois pas six, je compte cinq candidatures et cinq ALS récemment certifiées.

HEIDI ULLRICH : Oui, c'est correct ! Vous avez raison !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Apparemment, vous êtes fatiguées Heidi ! Merci Heidi, en tout cas. Je voudrais souhaiter la bienvenue aux ALS récemment certifiées : Our Rights, Open Source Foundation for Nigeria, Internet Society Chapitre Tchad, Online Years Association et le Instituto Panameño de Derecho y Nuevas Tecnologías. C'est merveilleux de vous voir, que la communauté At-Large grandit ! On est à 180 ALS, donc il nous manque 20 pour les 200. Je vous rappelle bien sûr que nous allons maintenant également passer par une période d'épuration des ALS qui ont disparu ou qui ne

répondent plus au contact qu'on essaie d'entamer avec eux. On a déjà commencé avec certaines structures At-Large. On a dé certifié plusieurs structures. Et donc, le but est d'avoir des meilleures ALS et une participation d'une meilleure qualité. Y a-t-il des commentaires ou des questions concernant les candidatures ? Je ne vois pas de main levée. Donc, on va continuer, c'est la partie suivante de notre appel, nous avons les rapports, c'est le point 5.

ANTONIO MEDINA : Pardon, Olivier ! Je peux vous interrompre ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y Antonio Medina ; vous avez la parole !

ANTONIO MEDINA : Merci ! Bonjour à tous ! Je voudrais demander concernant la candidature d'Internauta Colombia. Parce que vous n'avez pas fait de mention à cette question, et moi, j'ai une objection pour cette candidature.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien, merci ! En ce moment, Antonio, les candidatures en instance, en fait, doivent recevoir l'avis régional, vous voyez, qui dit qu'on est en train d'attendre l'avis régional. Donc cela ne dépend pas d'ALAC, c'est toujours entre les mains de LACRALO. Et donc, on a Internauta Colombia et l'ISOC, le Chapitre Gauteng de l'Afrique du sud. Donc il faut que cela soit discuté dans chaque région, la région correspondante. Et donc, l'ALAC s'attend à recevoir l'avis de LACRALO pour un cadre, d'AFRALO

pour l'autre. Donc, si vous avez l'avis de LACRALO à nous fournir, bien sûr, vous pouvez l'envoyer par courrier électronique à ALAC. Mais pour l'instant, ce n'est pas une discussion pour ALAC. Vous comprenez Antonio ?

ANTONIO MEDINA GOMEZ : De toute façon, Olivier, je vais dire que ce soit écrit qu'il y a une situation qu'il faudrait que vous connaissiez. Est-ce que je peux prendre la parole pour vous le raconter ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, on veut donner la parole à tout le monde ici. Tout le monde a une voix, donc allez-y !

ANTONIO MEDINA GOMEZ : En fait, Internauta Colombia a oublié le statut constitutif de l'association et j'inclus également de nom de l'association d'utilisateur internet, cela fait partie du nom et c'était inclus sur les statuts constitutifs. Mais je ne comprends pas pourquoi cette candidature d'Internauta Colombia inclut un autre nom, qui est l'association des utilisateurs Internet de la Colombie. Nous avons pleins de documents qui ont été enregistrés auprès de la Chambre de commerce, qui montrent que ce nom, l'Association d'utilisateurs Internet, fait partie de notre valeur et c'est une marque dans le commerce qui est enregistrée. Donc, je pense que c'est le bon moment pour attirer votre attention là-dessus. Ils ne peuvent pas utiliser notre nom dans leur candidature, ou voire même dans leur statut constitutif, il devrait y avoir une procédure établie auprès de la Chambre de Commerce. On demande des informations

concernant cette question et il ne semble pas enregistré auprès de la Chambre de Commerce. Que les autorités s'occupent de cette question, et voilà, une de mes préoccupations, c'est l'inquiétude que je voulais vous expliquer. Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Antonio ! Je vois Alberto Soto qui lève la main. Peut-être qu'il pourrait nous aider un peu ici. Alberto, vous avez la parole !

ALBERTO SOTO : Merci Olivier ! Vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, on vous entend, allez-y !

ALBERTO SOTO : C'est juste un éclaircissement pour Antonio, on a deux ou trois rappels à LACRALO, de montrer l'approbation ou l'objection par rapport à ces organisations qui veulent être certifiées. Donc, je demanderais que vous publiiez cette inquiétude sur le wiki, qui est disponible. Et c'est un bon moment pour faire cette recommandation que vous faites, que vous l'écriviez sur le wiki, parce que malheureusement, nous n'avons rien d'autre à dire.

ANTONIO MEDINA GOMEZ : Merci, Alberto !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci ! Je vois sur le tchat que Leon Sanchez fait mention du fait qu'Internauta Colombia n'est pas enregistré en Colombie, etc. Donc, cela montrera la diligence due que le personnel At-Large de l'ICANN va leur demander. Et bien sûr, l'avis régional va tenir compte de cela, donc cela fait partie du processus. Je vous remercie de me faire part de ces informations. LACRALO va sans doute les prendre en compte avant de fournir son avis. Alberto Soto, vous levez toujours la main ? Bien, merci !

On passe donc au point numéro 5 de l'ordre du jour : les rapports mensuels. Comme d'habitude, je vous invite à lire les rapports sur la page des rapports. Je remercie fortement toutes les personnes qui ont publié leurs rapports. On a les rapports des liaisons et des RALO. Nous allons commencer avec les rapports de notre liaison auprès de la SSAC. On a les liaisons auprès de SSAC, de la GNSO et de la ccNSO. Donc, on va commencer par le rapport de notre liaison auprès de la SSAC : Julie Hammer.

JULIE HAMMER : Merci Olivier ! J'espère qu'on m'entend très correctement ! SSAC n'a tenu son atelier annuel aux États-Unis. En fait, ils ont tenu cet atelier, j'étais présente dans l'une de leurs discussions, des gens en groupes de travail. Ils venaient de compléter des rapports des groupes de travail et de SSAC. Il y a toujours des groupes qui sont en train de rédiger ou de formuler la portée exacte de leur travail, pour qu'ils voient comment fonctionne la mise en œuvre et quelles sont les implications de sécurité et de stabilité. D'autre part, il y a un groupe de travail qui travaille sur l'enregistrement et la gestion. Pardon, c'est la gestion de la protection des titulaires de noms de domaine, qui travaille également sur la portée

de son travail. Donc, j'ai indiqué mon intérêt à participer à ces deux groupes de travail parce que quand deux sujets qui sont de beaucoup d'intérêt pour l'ALAC, donc j'essaie de rester un jour avec le travail qu'ils font et j'espère pouvoir vous donner un rapport qui sera utile pour la communauté. Je suis également la représentante de SSAC dans l'équipe de rédaction pour produire une charte du groupe de travail intercommunautaire de la transition de la supervision des fonctions IANA. Et le SSAC demande des volontaires qui travaillent dans ce groupe de travail intercommunautaire. Que je sache, en fait, je ne sais pas s'il y a eu des bénévoles, des volontaires qui se soient portés. Donc, voilà !
Merci Olivier, je vous rends la parole !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Julie ! Est-ce qu'il y a des questions, des commentaires concernant le rapport de Julie Hammer ? Pas de questions, pas de commentaires, merci ! Je ne suis pas sûr, en fait, si on va voir le rapport des liaisons de la ccNSO. Parce qu'il me semble que Maureen en fait, n'a pas été en mesure de nous rejoindre aujourd'hui. Y aurait-il quelqu'un d'autre présent dans cet appel qui pourrait nous parler des activités de la ccNSO ? Je vois Ron Sherwood. Donc Ron, est-ce que vous voulez nous expliquer un peu les activités récentes ?

RON SHERWOOD : Vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, je m'excuse de vous mettre en évidence, comme cela. Mais ça vient de me venir à l'esprit en fait. Pardon, vous avez la parole, Ron !

RON SHERWOOD :

Elle a publié son rapport, Maureen. Elle m'a dit ce matin même qu'elle l'avait mis à jour, et il est publié dans la page des rapports de l'agent de liaison de ccNSO-ALAC. Donc on traiterait...

Alors laissez-moi regarder ce que j'ai écrit ici, je veux être sûr de ce que je dis. Je m'excuse du retard mais en fait, ce sera ccNSO-ALAC entre 7h30 et 8h15 du jeudi 16 octobre, voilà la réunion. Ils ont déjà accordé un ordre du jour cette réunion conjointe. Tout est inclus dans le rapport de Maureen.

Malheureusement, j'ai une réunion qui se chevauche avec cette autre réunion mais j'essaierai de passer autant de temps que possible à cette réunion de 45 minutes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Ron ! Je demande au personnel d'At-Large de mettre à jour le titre de l'ordre du jour du jeudi pour qu'on puisse ajouter l'ordre du jour même de cette réunion. Je regarde des activités de la ccNSO et en fait, je ne vois pas l'ordre du jour publié là-dessus. Ah non, pardon, je m'excuse, je le vois, oui je l'ai, je l'ai : c'est le numéro 2, ALAC, réunion du conseil de la ccNSO et de l'ALAC le jeudi 16 octobre, tout est dessus. Donc je demande au personnel At-Large de mettre à jour dans notre page des réunions. Merci Ron ! Merci de nous avoir expliqué cela et on vous félicite de l'établissement de l'ordre du jour. Je vais venir il paraît, très tôt le matin mais il y aura un petit-déjeuner, du café, des pâtisseries pour que vous puissiez fonctionner à peu près. On a dû changer l'horaire parce qu'on a ajouté des sessions ce jeudi. Ce qui est malheureux parce qu'on a beaucoup de sujets qu'on est en train de

discuter avec la ccNSO parce qu'on est les deux communautés les plus diverses en termes géographiques de l'ICANN mais on fera de notre mieux, on essaiera de saisir cette réunion, on lira la déclaration d'ATLAS et il y aura une discussion concernant des questions de responsabilité et de transition de la supervision des fonctions IANA. On passe donc à notre liaison suivante. Je ne vois pas de main levée, donc je ne pense pas qu'il y ait des questions pour vous, Ron. Ron Sherwood, on vous remercie. On a maintenant Alan Greenberg, notre agent de liaison auprès de la GNSO.

ALAN GREENBERG :

Merci ! Je n'avais pas beaucoup d'informations à rapporter avec urgence. La prochaine réunion de la GNSO sera d'ici peu et la dernière était il y a un bon moment déjà. Donc, tout est publié sur un wiki. Et une discussion avec Chris Disspain concernant le comité des processus des nouveaux gTLDs et la demande d'éclaircissement concernant les OIG et les demandes de protection. Il s'agit d'une quantité de points que le conseil n'a pas approuvés, à partir de la recommandation de la GNSO. Et donc, on se sert à ce que la GNSO change ou modifie ses modifications, pour qu'elle coïncide avec ce que le comité veut offrir au GAC. En définitif, il y a eu différentes interprétations de la lettre que le comité du conseil a envoyée et la recommandation actuelle est que la GNSO demande au comité de mettre en place ces recommandations. Mais en fait, la conjoncture est qu'il ne s'agit pas d'une recommandation qui soit prioritaire. La GNSO a approuvé le rapport de liaison du GAC dans leur dernier appel. Ce poste durera jusqu'à la fin de cette année-ci et devra être révisé par le GAC. Et cela, parce que ce n'est pas tellement pour apporter à la GNSO, mais pour rapporter au GAC, pour que le GAC

s'assure de savoir ce qui se passe au sein de la GNSO. Et puis finalement, j'essaie de me rappeler ce que j'allais dire d'autre. La GNSO a approuvé le groupe de travail intercommunautaire concernant le transfert futur de l'IANA, comme je disais sur mon courrier électronique, il y avait une sensation de malaise concernant cette modification qui avait été ajoutée et discutée pour donner la possibilité de discuter du contexte de l'amendement et même, peut-être, de l'approuver. Donc, à ce point-là, ils ont approuvé la charte, ils ont modifié leur situation avec SSAC, ils n'ont pas approuvé l'amendement d'ALAC, mais on espère que cette question sera considérée prioritaire pour que l'on revienne dessus. Et je pense que c'était tout ce que j'avais à vous dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan ! Y a-t-il des commentaires, des questions pour le rapport d'Alan ? Je ne vois pas de main levée et donc je pense qu'il n'y a pas de question, du moins il me semble. On remercie, donc, tous nos agents de liaison et je vous parle à tous. Vous avez un peu de temps pour aller voir le groupe de travail et lire les rapports. On remercie tous nos rapporteurs et nous allons maintenant passer au point suivant de l'ordre du jour, c'est le point numéro 6. Ce sont les activités de développement de politiques de l'ALAC. Cela est inclus entre les points pour décider ce qu'il faut décider. On a un ordre du jour publié, des déclarations actuelles en cours de discussion, en cours d'élaboration des révisions au vote. La ligne suivante, d'une part l'amélioration de la responsabilité de l'ICANN 2.0, Alan considère la possibilité de réviser une déclaration. Donc, on verra ce qu'Alan a à dire. Alan, voulez-vous nous expliquer cette déclaration du renforcement de la responsabilité

de l'ICANN 2.0 ? Les leaders de la communauté de l'ICANN, qui se sont rencontrés à Istanbul, se sont réunis avec le conseil, pas tous mais certains ont continué avec le conseil. Et ils ont discuté de cette question. Alan ?

ALAN GREENBERG :

Oui, merci ! Je suis rentré très tard hier soir mais je vois que j'ai une date butoir qui se rapproche. C'est plutôt une question de discuter ce qui a été écrit dans cette lettre et qui se plaignait du processus et qui le comparait à ce que Fadi avait exprimé. Pour voir s'il y a toujours des informations à ajouter à ce point. Bien sûr, j'aimerais recevoir les retours et les contributions de tous ceux qui lisent ce wiki. C'est l'idée d'exprimer les préoccupations de la communauté. Est-ce que nous croyons qu'il y a beaucoup de choses à dire dans le commentaire public ? Si nous croyons que la lettre de Fadi a déjà abordé les questions d'importance et que tout sera acceptable pour nous, on devrait le dire. Mais si ce n'est pas le cas, on devrait vraiment identifier quelles sont les questions. Et Olivier, puisque vous êtes l'un des auteurs qui participaient à la discussion qui a abouti à cette lettre, je pense qu'on devrait entendre de vous, au moins. Mais il ne nous reste pas beaucoup de temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Alan ! C'est qu'il y a également eu une discussion de suivi entre les présidents des SG, des SO et des AC par courrier électronique. On a entendu une suggestion de question [Indiscernable] au nom des registres.

Donc, je vous transférerai cette lettre aux membres d'ALAC. Il a

confirmé il y a une heure que je pouvais vous transférer la lettre, donc je vais vous la transférer. J'espère Alan que cela vous sera utile et que l'ALAC pourra s'unir à la réponse des registres.

ALAN GREENBERG :

Mais en fait, ce qui vous préoccupe plus, c'est le fait de voir une réponse de l'ALAC, de faire nos propres déclarations, pas de reprendre ce qui a été dit par les registres. Parce qu'il y a d'autres questions à inclure, bien sûr on pourra le faire mais je veux m'assurer que ce sera un travail de valeur, qui aura de la valeur à la participation de l'ALAC, de dire ce qu'on ressent et de ne pas simplement répéter ce qu'ont dit les registres. Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Alan ! Evan Leibovitch, vous avez la parole !

EVAN LEIBOVITCH :

Merci Olivier ! J'ai une question courte. On fait partie du groupe de travail des défis à venir et on a discuté de cette question et que cela a agréé à ce que vous espérez accomplir. Est-ce que cela agréé à ce que vous espérez accomplir, est-ce que ce que vous espérez accomplir agréé avec le travail du groupe de travail des défis futurs ?

ALAN GREENBERG :

Non, je ne pense pas ! Ici, ce qui nous intéresse est le processus de l'ICANN et on espère avoir de bons résultats pour pouvoir dire ce qu'on veut dire. Donc la vraie question ici, c'est s'il s'agit d'un processus établi au niveau global. Et je pense que c'est ça la substance de la question. On devrait agir pour la satisfaction de la communauté mondiale.

EVAN LEIBOVITCH : Merci Alan !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Plus personne ! Donc, on passe à la déclaration suivante, c'est la libération des noms de pays et de territoires avec le [Indiscernable] des .NEUSTAR.

Ce n'est pas une demande du type d'introduction du nom du domaine à deux caractères, donc le groupe de travail des nouveaux gTLD a été demandé de considérer la possibilité de rédiger une déclaration à ce sujet. Je ne sais pas si je devrais de demander à Evan. Evan, oui, vous levez la main, allez-y !

EVAN LEIBOVITCH : Cela, en fait, c'était une vieille main de la question précédente, mais cette question a été soulevée depuis la dernière réunion du groupe de travail des nouveaux gTLDs. Donc, je ne sais pas très bien quel est le délai en ce moment. Je dirais que nous comptons discuter la question de lettre des noms de domaine à deux caractères. Donc, on essaie d'aborder cette superposition avec les codes géographiques ou les codes de pays. Donc, on pourra discuter lors de la prochaine réunion, cette question, lorsqu'on a déjà conclu une déclaration. La prochaine réunion doit avoir lieu à Los Angeles. Donc, s'il y a des informations qu'on devrait avoir avant cette réunion, faites-les nous passer !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evan ! La période ferme le 8 novembre. Donc, vous avez le temps

de discuter cette question à Los Angeles et de rédiger une déclaration même. La période de commentaire initial ferme le 10 octobre cependant, donc cela est un peu vite. Mais cette possibilité d'avoir le nom complet est très différente de la possibilité d'avoir des noms de domaine à deux caractères. Parce que je ne sais pas très bien quel est le rapport entre cela et les noms des domaines de haut niveau existants. Donc, en certains cas, le nom de domaine à 2 lettres, c'était le nom d'un pays ou d'un territoire et c'est plus compliqué, n'est-ce pas ? Un peu différent. Alan ?

ALAN GREENBERG :

Par rapport au code de 2 lettres, on a dit qu'il ne devrait pas avoir de limitation, pas de contrainte, donc je ne comprends pas pourquoi on revient dessus, pourquoi on parle de NEUSTAR. Il devrait y avoir une limitation, c'est-à-dire quelle est la différence entre les deux ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Cela n'a rien à voir avec les codes de deux caractères. Cela a avoir avec le nom complet du pays.

EVAN LEIBOVITCH :

Non, c'est les deux, c'est le code de deux caractères et les noms des pays.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Eh bien, il va falloir qu'on considère cela. Apparemment, il nous manque des informations. Et puis, d'autres commentaires là-dessus ? Bien, en absence de commentaire, on passe à la déclaration suivante qui est le

rapport du groupe de travail du conseil concernant le comité des nominations. Hadja a rédigé une première version préliminaire. Il y a eu un nombre de questions. Je vais me taire et je vais vous permettre d'évaluer cela. Comment avançons-nous, où on en est avec cette déclaration, la question est la suivante : le groupe de travail du conseil doit faire les recommandations qui modifieraient la taille ou la composition du comité de nomination. Il y a des imprécisions sur ce qu'on sait déjà concernant le comité de nomination. Mais on a cinq personnes d'At-Large par an et on parlait de deux ans auparavant. Donc ce serait compliqué pour ALAC de présenter une déclaration qui ne soit révisée que par ceux qui font partie du NomCom, sans l'assistance des personnes qui n'appartiennent pas au NomCom. Donc, devrait-on faire d'autres suggestions ?

Croyez-vous que l'ALAC devrait réviser une déclaration ou devrait faire une déclaration standard et que les différents membres du NomCom devraient pouvoir faire leur propre déclaration. Je vois Evan et Alan. Evan, on commence par vous.

EVAN LEIBOVITCH :

Merci Olivier ! Une question concernant ce que vous venez de dire. Vous parlez des membres existants qui font partie du NomCom, qui ont soulevé certaines inexactitudes. Est-ce que cela a trait aux informations confidentielles, aux retours que vous avez concernant les inexactitudes ? Est-ce que le fait de divulguer cette question des inexactitudes est en train de divulguer des informations confidentielles ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evan ! La confidentialité du NomCom ne vient pas de la confidentialité des processus mais de la confidentialité de protéger des candidats, de ne pas divulguer la liste des candidats, pour que les personnes qui se présentent ne finissent par être des rejetés de l'ICANN. Lorsque le NomCom prend ses décisions, il essaie d'être aussi transparent que possible. Et d'ailleurs, ils ont déjà partagé plusieurs fois leur fondement pour les décisions en occasion des rapports du NomCom.

EVAN LEIBOVITCH : Donc, ce que vous dites est que le commentaire qu'on vous a fait concernant le matériel du NomCom qui parle de certaines inexactitudes que vous pouvez identifier parce que vous êtes membre du NomCom doit être transparent et ouvert. Donc, la divulgation des inexactitudes ne divulgue pas des informations confidentielles. Ou peut-être que vous pouvez nous donner un peu plus d'informations pour que l'ALAC puisse faire une déclaration comme le font les autres agents de liaisons, les autres présidents des comités, sur la base des expériences de leurs groupes. Je ne vois pas qu'il y ait des différences à ce sujet. Donc, à votre avis, étant donné votre participation au NomCom, considérez-vous qu'il y a des inexactitudes qu'il faut corriger ? Je ne pense pas que cela est à voir avec l'ALAC. Sur la base de l'expertise des autres personnes d'At-Large, qui ont fait partie du NomCom. Je ne vois pas pourquoi ce serait un problème pour le processus d'avoir de l'aide de ces personnes. Il n'y a pas d'informations confidentielles, ils pourraient très bien vous aider.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evan ! Les points sont sur le wiki même, ils ont été publiés et partagés par l'un des anciens présidents du NomCom. Alan Greenberg !

ALAN GREENBERG : Merci ! C'est moi qui ai commencé cette discussion. Si certains aspects devraient être inclus dans la déclaration d'ALAC ou pas, et cela, à partir de votre commentaire. Et je ne pense pas que ce soit censé que les personnes du NomCom disent à l'ALAC de faire une déclaration. Je pense que les commentaires qui nous viennent des personnes qui ont fait partie de l'ALAC et du NomCom, qui croient qu'il y a des inexactitudes, soit dans la manière de rapporter, ce qui est en train de se passer ou dans ce qui a été fait, ce qui n'a pas été fait dans les recommandations. On devrait nous donner cette possibilité, ce pouvoir de dire « j'ai été président du NomCom » ou quoi que ce soit. Donc, pour vous Olivier, en tant qu'ancien membre du NomCom, ça voudrait dire vous avez la connaissance, vous avez des idées à partager. Je veux dire, l'ALAC ne va pas que faire écho de ces idées mais on ne va pas exclure les personnes qui ont participé à NomCom disant qu'ils font ces commentaires en leur propre nom uniquement. Urío a dit ce que vous avez soutenu dans le wiki entre en conflit avec ce qui est dans la déclaration préliminaire. Et je dis cela, originalement dans un commentaire et Eduardo l'a inclus là-dessus. C'était cette idée que le concept de délégation avait l'air d'être bonne. Vous avez demandé des fondements et moi j'ai changé mon avis. Donc, ces déclarations au préalable, vos déclarations devraient être plus importantes même. Des personnes atteintes d'une confusion générale pour l'ALAC. Donc, ça m'est égal moi, si vous faites des déclarations à votre propre nom ou si Urío fait cela et les inclut dans la déclaration d'ALAC. Mais je pense que

la personne avec l'expérience comme vous et Urio devraient pouvoir faire des commentaires et s'ils participent, ils doivent pouvoir ajouter leurs commentaires aux déclarations.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan ! Maintenant, on a Rafid Fatani !

RAFID FATANI : Je veux reprendre ce qu'était en train de dire Alan concernant la non-participation des anciens membres du NomCom. L'ALAC dans l'ensemble devrait faire une déclaration sans doute.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Raf ! On se concentre réellement sur cette question parce qu'on ne va pas passer le reste de l'appel à discuter de cela mais aussi qu'on va modifier la quantité de votes entre les membres du NomCom et cela montre une mauvaise compréhension de ce qu'on était approuvé à faire. Parce que le NomCom en fait ne vote pas, le reste des gens vote pour la composition du NomCom. Une seule fois, ils ont voté mais ils n'ont pas atteint de résultats.

Ce concept de déléguer me semble un peu ridicule mais les gens du NomCom cherchent les meilleurs candidats, ils ne cherchent pas à se perpétuer dans le comité ni rien de la sorte. Donc, ce qui me préoccupe vraiment est que cette question va politiser le NomCom, qui est le seule groupe où il ne devrait pas avoir de politique. En fait, il pourrait ne pas avoir de politique, qu'on pourrait se passer dans le reste des ambiances. En tout cas, au NomCom, il est indispensable qu'il n'y ait pas de politique. On continuera la discussion sur le wiki. On vous invite bien sûr

à faire vos commentaires. Regardez les différentes propositions, publiez vos remarques. Si vous avez de l'expérience avec le NomCom, considérez spécialement la situation, et on vous demandera de soumettre vos propres déclarations comme Alan et Raf ont dit. Vous pouvez très bien participer dans la déclaration d'ALAC et faire votre propre déclaration. On a maintenant l'introduction des noms des domaines à deux caractères pour .JETZT, .GLOBAL, .NEUSTAR, .KIWI, .BERLIN. ALAC qui est en train de discuter d'une déclaration. On a voté une déclaration qui est maintenant publiée pour commentaires. S'il n'y a pas de commentaires, on va suivre la même procédure qu'auparavant et accepter cette déclaration ratifiée. Bien, nous continuons. Il y a une période de consultation ouverte à laquelle l'ALAC a décidé de ne pas publier des commentaires si les changements proposés ou procédures opérationnelles de la GNSO. Il me semble que c'est un processus interne de la GNSO et que notre agence de liaison Alan Greenberg a suggéré que l'on discute parce qu'il lui semble que peut-être l'ALAC devrait publier des commentaires à ce sujet.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je reviens sur la question des noms de domaine à deux caractères et la déclaration précédente qu'on avait faite concernant pour les autres noms de domaine, avec une petite différence entre .GLOBAL, .NEUSTAR. Ils veulent avoir des noms de domaine avec 4 caractères. Je ne pense pas qu'il sera nécessaire de modifier la déclaration. Je ne pense pas que ce soit urgent, en tout cas, pour At-Large mais il y a une petite différence entre les deux. De toute façon, c'est ça que je voulais expliquer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Dev de cette précision ! Alors, on passe au point numéro 7 de l'ordre du jour, c'est la dernière partie des questions à décider.

Ce point porte sur le vote d'accréditation des ALS. Alan Greenberg a récemment fait attention au vote et il a vu que le vote d'accréditation des ALS a commencé à être anonyme depuis un moment alors que, de par le passé, ce n'était pas anonyme. Il a demandé pourquoi, puisque c'est le vote d'ALAC pour accréditer une structure At-Large. Et en fait donc, il s'est rappelé qu'il y a quelques années, une organisation européenne a observé le processus et ils se sont plaints disant qu'ils avaient des questions qui les gênaient parce qu'ils ne voulaient pas partager ouvertement les informations sur la liste. Par exemple, concernant les dirigeants dessus et par rapport au vote également. Et donc, il me semble, je ne suis pas sûr, que c'est à partir de ce moment-là qu'on a commencé à voir des votes secrets. C'est comme lorsqu'on a des votes concernant des individus, comme par exemple, aux élections, sélection etc. On a un vote anonyme ici, dans ce cas. Donc, la décision que vous devriez prendre en ce moment est : si on devrait avoir une autre modalité de vote ou si on devrait revenir au vote ouvert. Le fondement est qu'une ALS qui a été accréditée pourrait dans l'avenir savoir qui c'est qui a voté pour, et qui c'est qui a voté contre. Donc, on parle des votes d'accréditation mais également des votes de discréditation. Devrait-il être aussi anonyme ou devrait-il être transparent ? Vous avez maintenant la possibilité de prendre la parole pour faire vos commentaires.

L'idée serait d'avoir une motion pour que le vote soit officiellement anonyme et on devrait voter cette motion pour pouvoir l'adopter. Mais avant cela, je vous donne la parole pour faire des discussions ou des

remarques. Allez-y ! Je veux dire les élections, les sélections, les nommant, sont une question mais on ne va disputer la sélection, l'élection, les nominations. L'idée est de discuter l'accréditation d'une structure At-Large. C'est le vote qui a eu lieu après que l'organisation régionale At-Large ait fourni une recommandation pour ALAC, que ce soit la recommandation de certifier ou de ne pas certifier une structure At-Large. Raf Fatani, vous avez la parole !

RAFID FATANI : Si le vote n'est pas anonyme en ce moment, quelle est la situation actuelle ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pardon, on ne vous a pas compris ! Qu'est-ce que vous avez dit ? Raf, vous êtes toujours là ?

RAFID FATANI : Oui, me voilà ! Quel serait le propos de ne pas être anonyme plutôt que... Je veux dire, si ce n'est que pour mettre mal à l'aise les personnes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous, vous pourrez dire que si le vote est transparent, cela va aider à la transparence des votes et que cela correspond au processus de transparence.
Mais d'autre part, oui bien sûr, cela pourrait mettre mal à l'aise des personnes, c'est ce que je vois aussi. Alan lève la main, allez-y !

ALAN GREENBERG :

Oui, je pense que la question n'était pas cet aspect de mettre mal à l'aise les personnes, c'était la question de la rétribution si on votait contre quelqu'un dans votre pays ou votre région et vous ne leur permettez pas d'être certifié.

C'est pour cela qu'il y avait des préoccupations. D'autre part, Olivier si je ne me trompe, et j'ai fait partie moi de ce processus, une partie d'objection de certaines ALS ou ALS potentielles d'Europe étaient qu'elles ne voulaient pas se porter comme volontaires parce qu'elles ne voulaient pas être rejetées, que tout le monde le sache. Donc, voilà le fondement. Et on dit cela, en ce moment, on a un vote secret qui n'est pas parfait non plus, et ce n'est pas peut-être la bonne occasion, le bon moment pour discuter les problèmes mais lorsqu'on fait le suivi des votes, on ne voit pas en ligne qui c'est qui a voté. Est-ce que c'est un problème ? Mais ce n'est pas la peine de discuter aujourd'hui. Merci ! Ah, quelque chose d'autre Olivier, pendant que j'ai le micro, je rappelle à l'ALAC que nous avons décidé que notre vote, avec le problème émis il y a un nombre d'années, c'était le vote sur ce que l'ALAC devait faire des objections concernant certains gTLD pendant le processus de certification. Et on a décidé cela parce qu'on ne voulait que les personnes et les membres d'ALAC fassent l'objet du harcèlement des candidats qui avaient, bien sûr, des enjeux économiques et pour que ce ne soit pas clair qui c'est qui avait voté contre eux et l'ALAC a donc pris cette décision à ce moment. Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Alan ! On a maintenant Leon Sanchez !

LEON SANCHEZ :

Merci Olivier !

Je discute cette question avec Fatima sur Skype en ce moment et il nous semble que les votes devraient être transparents, ouverts car lorsque vous votez contre ou vous vous abstenez, vous devez fonder la raison pour laquelle vous avez voté de cette sorte. Donc, de toute façon, vous seriez anonymisé par le vote négatif ou désanonymisé par le fondement de ce vote négatif, c'est ça que je veux dire. Donc peut-être qu'il était important dans le passé d'avoir des votes anonymes concernant l'accréditation des ALS mais pour pouvoir correspondre au processus et de renforcement de responsabilité de transparence. Alors, on devrait voter de façon transparente. Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci ! Raf Fatani ?

RAFID FATANI :

Oui, j'entends mes collègues !

Et je m'incline envers la transparence et l'ouverture au lieu d'agir en cache-cache. Je comprends qu'il est possible qu'il y ait une rétribution de mauvaise chance comme j'ai dit mais la valeur est plutôt du côté de la transparence et de l'ouverture.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Raf !

Apparemment, on n'a pas de consensus en ce moment. Y a-t-il d'autres commentaires ? Je ne demande pas s'il y a des questions, je demande à la place, des commentaires. Evan Leibovitch !

EVAN LEIBOVITCH :

Merci Olivier !

Je suggère de laisser cela dans les mains d'un groupe de travail opérationnel parce que je vois qu'on n'atteint pas le consensus ici et je pense en même temps que c'est une question plus importante. Si quelqu'un a voté contre la modification régionale de cette action et qu'on a demandé de la reconsidérer, réexaminer, je pense qu'il y a une question ici, qui est plus importante. Ce n'est pas simplement la question de la responsabilité individuelle du vote. Si l'ALAC va rejeter le processus régional, il doit y avoir une raison pour qu'il fasse cela. Mais si l'ALAC va prendre la décision de rejeter l'avis régional, ceux qui ont voté de la sorte devraient justifier la décision régionale. Je pense qu'on devrait le laisser dans les mains d'un groupe de travail comme j'ai dit et ce n'est pas à cet appel de prendre cette décision. Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Evan ! Je pense que je suis d'accord avec vous ! Alan, vous avez la parole, et vous serez le dernier !

ALAN GREENBERG :

Je ne pense pas qu'on va voter en ce moment.
C'est juste une question qui a surgi il y a quelques minutes et je pense que lorsque vous l'avez soulevée, on espérait que ce serait une question claire pour tout le monde. Apparemment, elle ne l'est pas. Je ne suis pas sûr qu'on ait besoin de créer un comité pour résoudre cette question, je pense qu'on pourrait discuter de cela directement à partir de l'ALAC. Je pense que c'est une question de l'ALAC et donc, je ne pense pas qu'on

doit le laisser dans les mains d'autres gens. Mais, ayant dit cela, il y a une alternative qu'on pourrait peut-être discuter. Et c'est la possibilité de ne pas publier qui c'est qui a voté quoi, au moins pas au début, mais qu'on devrait avoir un procès-verbal ouvert de l'ALAC pour savoir qui c'est qui n'était pas d'accord, et pour qu'ils puissent fonder leur avis. De cette façon, on pourra présenter à l'ALS le fondement de leur rejet, leur permettant donc de résoudre les objections qu'on leur fait. Je suggère bien sûr, que l'on maintienne discussion à ce sujet sur la liste de diffusion. Je pense qu'on est au bon endroit pour essayer de voir cette question de politique sur la liste de diffusion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan ! On inclura donc cette discussion sur la liste de diffusion d'ALAC.

Et peut-être qu'on pourrait ajouter une action à suivre ici, on propose la motion, on l'élimine et Olivier a une action à suivre, de faire le suivi sur la liste de diffusion d'ALAC. Alan, j'apprécierais vos contributions, l'explication de cette question.

ALAN GREENBERG : Bien sûr, je le ferai !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci !

On passe maintenant aux questions à discuter avec la révision finale des ordres du jour et des réunions d'At-Large pour la prochaine réunion à Los Angeles. Il est important de voir l'ordre du jour avant que les personnes disent « je vais venir à Los Angeles, j'espère qu'on n'aura pas

beaucoup de travail à faire ». Et s'ils ont beaucoup de travail, ils sont surpris. Cette année, cette réunion plutôt, on a eu des problèmes de dernière minute. Originellement, on allait avoir du temps pour pouvoir aborder les questions qui nous intéressaient mais deux modifications de dernière minute ont eu lieu.

Donc, d'une part, pour lundi qui a eu des modifications à l'ordre du jour pour vous empêcher d'avoir un ordre du jour complet. Parce qu'il y a un nombre de séances publiques, de beaucoup d'intérêt, des séances d'intérêt public voilà comment on les appelle. Ce jeudi, on a la séance de la transition de la supervision de fonction IANA et la session sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN. Ce sont des séances similaires à celles de Londres, avec la participation à distance, des centres à distance. On a également un chevauchement avec la réunion de conclusion de clôture d'ALAC, qui coïncidait avec notre assemblée générale annuelle, qui allait prendre trois heures et demi. Donc, on a dû modifier l'ordre du jour et vous verrez que l'ordre du jour a donc été modifié de la sorte. Normalement, c'est Heidi qui nous décrit l'ordre du jour mais cette fois-ci c'est Gisella qui l'a préparé. Donc, je vais lui demander de nous présenter l'ordre du jour. Vous voulez bien nous faire, Gisella, page par page, vous voulez le faire, comment ?

GISELLA GRUBER :

Olivier, j'essaie de mettre à jour, voilà ! Je pense que ce serait plus facile de voir au jour par jour.

Sur le tchat, je viens de vous donner le lien au programme complet de la réunion de l'ICANN et le lien pour le programme d'At-Large. Vous y trouverez les ordres du jour et les pages où nous allons publier les rapports, les procès-verbaux, les actions à suivre, l'espace de travail de

NARALO. Donc je vous demande de les voir s'il vous plaît avant de venir à la réunion ICANN 51. Vous aurez donc toutes les informations utiles publiées sur cette page. Alors, je demande de garder cette adresse. Heidi n'est pas là pour nous accompagner à travers l'ordre du jour mais je m'excuse le PDF n'est pas très bien affiché.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Peut-être que je pourrais voir les détails de cette page.

GISELLA GRUBER : Oui Olivier, allez-y ! Je m'excuse pour le PDF, l'anglais dans la deuxième page.

Mais avant de commencer Olivier, rappelez-vous que les traductions de français, les ordres du jour en français et en espagnol n'ont pas été traduits, donc on demande aux interprètes et aux participants d'anglais, de français et d'espagnol, de ne pas faire attention à l'ordre du jour dans ces langues, parce qu'ils n'ont pas été traduits, voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On a perdu Gisella, apparemment. Elle s'est déconnectée !

Ce que Gisella était en train d'essayer de dire est que les parties en français et en espagnol de cet ordre du jour ne sont pas bien traduites. Donc, il faudra que vous lisiez la première colonne de gauche, la colonne en anglais. Donc, dimanche, on commence avec une réunion avec Fadi Chehadé - une demi-heure. Puis Sally Costerton, vice-présidente régionale de la participation et de l'engagement des parties prenantes mondiales. Puis Theresa Swinehart, conseillère au président, genre et stratégie et pour les activités, donc, de transparence et de

responsabilité et pour la transition de la supervision des fonctions IANA. Voilà la plupart de notre matinée. On finit avec le statut du site web d'At-Large, vous saurez peut-être que le site web d'ALAC est finalement conclu après 8 ans, sept, six ? Je ne sais pas. On l'a refait finalement. Donc, Chris Gift va venir nous expliquer à Los Angeles quel est le travail qui aura été fait. On aura une mise à jour de la situation en quelques instants également. Puis, on a une mise à jour sur la révision de la GNSO, qui vient de commencer avec Larisa Gurnick et Matt Ashtiani. Vous vous souviendrez sans doute de Matt. Ils vont venir nous expliquer quelle était la révision de la GNSO. Pour le soir, on a une pause de déjeuner un peu plus longue et puis on a les étapes à suivre du groupe de travail de l'académie.

Comme vous le savez, le programme de formation de dirigeants va s'organiser encore pour cette année. Donc, on aura de nouvelles informations concernant les autres jours de la semaine. Ils vont nous expliquer quel a été le fonctionnement de ce programme de formation de dirigeants et de leurs prochaines étapes. Puis, on aura une discussion avec Ashwin Rangan, le chef de l'innovation et l'officier des informations. On aura une demi-heure pour discuter des recommandations d'ATLAS 2 avec lui. On essaiera de voir quel est le système de gestion de connaissance générale et que l'ICANN n'a pas en ce moment. Après la pause-café, on aura une réunion avec SSAC, Patrik Fältström et Jim Galvin. On aura une heure avec eux cette fois-ci. La dernière fois, on a eu très peu de temps avec eux. Et ce n'était pas suffisant, donc on avait une action à suivre, de consacrer une heure de la réunion avec Julie, Patrick et Jim. Julie va modérer la réunion. Puis, on a la question urgente : responsabilité transparente de l'ICANN.

Question urgente numéro 2 : transition de la supervision des fonctions

IANA de la NTIA. Et il va falloir que l'on formule quelle est notre opinion. Et bien sûr, on aura le temps de le faire à ce point-là et finalement, on aura la clôture de la séance de travail d'ALAC. On rappellera à tout le monde de conclure, de faire les rapports cette année, à cette réunion pardon. Dimanche soir sera une soirée libre mais je pense que les personnes seront épuisées à la fin du dimanche. Gisella, vous êtes de retour ?

GISELLA GRUBER : Oui Olivier, j'y suis ! Vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y !

GISELLA GRUBER : Je m'excuse.

Je suis maintenant sur le téléphone également, donc je ne vais plus me déconnecter. On va maintenant voir lundi, on commence à 7h15, la réunion d'ALAC avec la NCG, qui finira à 8h15 et nous permettra de participer à la cérémonie d'ouverture à 8h30. On travaille sur l'ordre du jour pour la réunion de l'ALAC avec la NCG, avec Rafid et Olivier. Il va falloir que l'on mette à jour ces informations. Notez que les réunions vertes dans cette page sont les réunions du programme principal, ce ne sont pas des réunions organisées par At-Large. Ceci sera mis à jour, on a un programme révisé que je verrai dans les prochaines 24 heures, on va le passer rapidement : la cérémonie d'ouverture, de 08h30 à 10h00, de 10h30 à 12h00, les questions d'intérêts présentées par les SO et les AC. Puis on a la réunion pour le groupe intercommunautaire pour

développer une proposition de transition de la supervision des fonctions IANA concernant les fonctions liées au nom. Voilà, c'est pendant la pause déjeuner. On a d'autres questions d'intérêt, tout ce qui concerne Olive.

Question d'intérêt numéro 3, également à 15h00. On a organisé trois réunions de groupes de travail parce que cela nous permettra de ne pas avoir des réunions en simultanée, qui est une question ou un problème que l'on voit souvent, lundi et jeudi matin. Donc, on s'est dit qu'on devrait utiliser l'après-midi de lundi. On commence par le groupe de travail des paramètres At-Large, de 15h00 à 16h00. Le groupe de travail de la formation de compétence At-Large de 16h00 à 17h00. Et puis de 17h00 à 18h00, nous avons le groupe de travail de mise en œuvre d'ATLAS 2, d'At-Large. Ce sera en parallèle avec les questions d'intérêt numéro 3. Comme Olivier a dit, on s'excuse, pardon. On a également le groupe de travail des nouveaux gTLD d'At-Large de 18h00 à 19h00 également.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Gisella ! Je pense qu'on s'est déconnecté là, pendant un petit moment.

Apparemment, on a des problèmes techniques en ce moment. Mais pour revenir au programme, c'est Olivier ici au micro, c'est une longue journée, il n'y a pas de gala à la fin de la soirée. Mais y a-t-il du temps pour que l'ALAC se prépare à discuter la réunion avec le conseil ? La question pour la réunion avec le conseil, la question principale sera la discussion des recommandations ATLAS 2 et des observations ATLAS 2. On demande également au conseil de nous présenter des sujets qu'ils voudraient discuter avec nous. S'ils n'envoient rien, on aurait une heure

pour discuter le sujet d'ATLAS 2. Et lundi, de 17h00 à 18h00, vous verrez qu'on a le groupe de travail de mise en œuvre d'ATLAS 2, c'est le groupe de travail qui a été chargé de créer un suivi, donc, pour réviser les recommandations de processus. On va revenir au processus et aux recommandations d'ATLAS. Et donc, ce groupe pourra fournir toutes les réponses pour le groupe et on espère qu'ils pourront donner les réponses au conseil le matin suivant, après la réunion. Y a-t-il d'autres questions ? D'autres commentaires ? Rinalia, si vous voulez parler, vous pouvez le faire, tout à fait. Je vois que vous êtes en train d'écrire sur le tchat sans arrêt. Je ne suis pas sûr de la quantité de matériel qui sera envoyée au conseil mais le groupe a travaillé pour faire un suivi.

HEIDI ULLRICH : Olivier, c'est Heidi ici, qui prend la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, allez-y Heidi !

HEIDI ULLRICH : J'étais en train de vous écouter mais maintenant, je peux parler un peu. Je me souviens que Steve Crocker nous a demandé une mise à jour de 2-3 pages concernant la mise en œuvre des recommandations. Donc, je me demande si on ne devrait pas demander au groupe de travail d'ATLAS 2 de le faire. Il pourra le faire avant la réunion avec le conseil, pour pouvoir éviter cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Heidi !

On va ajouter cela comme action à suivre, pour ne pas perdre cette demande. Donc, le groupe de travail sur ATLAS 2 doit fournir un résumé en 2-3 pages des activités suivant ATLAS 2. Oui Heidi, allez-y !

HEIDI ULLRICH : C'est un rapport pour que Steve Crocker le présente au conseil, donc l'idée est de discuter ce rapport avec le conseil dans la réunion conjointe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Y a-t-il une date butoir pour présenter ce rapport, Heidi ?

HEIDI ULLRICH : C'était une note que Steve vous avait envoyée, donc il va falloir que je revienne dessus.
Je ne pense pas qu'il y ait de date butoir, non c'est un autre, mais on essaye d'agir aussi vite que possible. J'espère que le groupe de travail d'ATLAS 2 pourra préparer ce rapport pour la semaine prochaine.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Gisella, vous avez maintenant la parole pour mardi. Il va falloir qu'on accélère.

GISELLA GRUBER : Merci Olivier !
Donc, mardi on commence à 10h00 avec le groupe de travail d'accessibilité d'At-Large, à 7h00 pardon. Puis, de 8h30 à 9h30, on a la réunion conjointe d'ALAC avec le conseil. Puis on a la séance de travail

partie 1 d'ALAC jusqu'à 12h00. Olivier, voulez-vous faire des commentaires là-dessus ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci ! Je passe au mardi.

Donc, de 10h30 à 12h00 on a la première partie du travail d'ALAC. On commence avec la mise à jour et les prochaines étapes des groupes de travail d'At-Large. On commence par le groupe de travail ad-hoc sur la transition de la supervision des fonctions IANA. Puis on a les défis à venir avec Evan et Jean-Jacques. Ce sont des mises à jour, ce n'est pas les réunions de groupes de travail, ils vont venir raconter ce qu'ils ont fait à la base ce qu'ils ont fait. Et puis, on également le groupe de travail des nouveaux gTLD. Par la suite, on a une réunion avec Maguy Serad, comme d'habitude, elle est vice-présidente des services pour conformité contractuelle. Entre 11h15 et 11h35, apparemment, donc cela va nous donner 16 minutes en fait avec Maguy, c'est correct ?

HEIDI ULLRICH : Non, pardon ! Je pense que c'est 20 ou 25 minutes, ce n'est pas une demi-heure.

En fait, le président du NomCom a un ordre du jour très complet, c'est ça ? Comme vous pouvez le voir sur la page wiki.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, je vois !

Donc on a maintenant une discussion avec les agents du NomCom. Ce qu'a inclus Stéphane Van Gelder, le président du NomCom pour cette année. On aura une discussion sur ce que le NomCom cherche. Gisella,

vous avez la parole !

GISELLA GRUBER :

Merci Olivier !

On passe à la réunion mensuelle de LACRALO, de 12h30 à 13h45. Tenez-compte du fait qu'il va falloir qu'on rappelle à tout le monde qu'il y a des logistiques pour la réunion. Il va falloir que vous alliez le déjeuner pour que personne ne rate le déjeuner. Bien sûr, on a pleins de réunions mais on doit tous s'alimenter. Puis, on la réunion d'ALAC avec le GAC de 14h00 à 15h00. Olivier, vous voulez faire des commentaires ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Non, on n'a pas le temps Gisella, merci !

GISELLA GRUBER :

Puis on a la deuxième partie de la séance de travail d'ALAC, de 15h15 à 17h00. Olivier, vous avez la parole !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Gisella ! Ici Olivier !

Le principal, donc, pour cet après-midi sera la mise à jour. Pardon, pas pour tout l'après-midi, peut-être mais pour cette séance de travail entre 15h15 et 17h00 et la mise à jour du groupe de coordination de la transition de supervision des fonctions IANA. Lisa Cooper a confirmé que l'ICG va se réunir avec nous. Peut-être pas l'ICG au complet mais la plupart des membres du ICG, en tout cas, vont venir. Et c'est bien sûr le groupe de coordination qui va créer des différentes propositions de la communauté opérationnelle pour le plan que la NTIA espère recevoir

pour transférer la supervision de ses fonctions IANA, ses responsabilités qu'ils ont. Gisella, vous avez la parole !

GISELLA GRUBER :

Merci Olivier ! Ici Gisella !

Donc, de 17h00 à 18h30, on le groupe de travail ad-hoc At-Large sur la transition de la supervision des fonctions IANA du gouvernement des États-Unis. On a de l'interprétation, et donc, Marissa qui revient, on a également la soirée de la musique, de 20h30 à minuit. Vous aurez toutes les informations sur la page wiki correspondante.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

On passe à mercredi !

J'ai une remarque à faire. Donc, le groupe de travail ad-hoc sur la transition de la supervision des fonctions IANA du gouvernement des États-Unis va suivre la discussion que nous avons eue avec l'ICG et voilà l'emplacement où nous allons définir si la stratégie pour l'avenir et si l'ALAC sera en mesure de présenter des propositions ou pas. Maintenant pour la réunion de l'ALAC avec le GAC, on espère avoir des questions, des sujets à discuter avec le GAC. Proposez-donc, suivez après cet appel, s'il vous plaît. J'espère que vous dormez pas parce que je dis cela mais suivez avec nous après cet appel pour faire des suggestions concernant les questions qui seront discutées avec le GAC. Gisella, vous avec la parole : mercredi !

GISELLA GRUBER :

Merci Olivier ! Donc, pour mercredi : on commence à 7h00 du matin jusqu'à 08h15.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pardon Gisella ! On ne vous entend pas très bien !
Le son est très haché, et cela s'entrecoupe. Non Gisella, on ne vous comprend pas, pardon. Il va falloir que vous vous reconnectiez. On ne vous entend pas. Pendant ce temps, Alan Greenberg va prendre la parole. Alan, vous avez la parole !

ALAN GREENBERG : Merci ! Je viens de voir les commentaires de Rinalia sur le tchat. Elle parle des nouveaux dirigeants du GAC.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, le GAC va changer ses dirigeants. D'ici peu là, est-ce qu'on va se réunir les nouveaux dirigeants du GAC ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Pour l'instant, non !
On n'avait pas prévu de le faire. Cette fois-ci, on a une réunion complète avec le GAC, entre le GAC et l'ALAC. Vous pourriez voir une manière d'avoir une réunion formelle avec les nouveaux dirigeants du GAC, mais je ne suis pas très sûr quand est-ce qu'ils ont commencé à siéger.

ALAN GREENBERG : Oui, quand est-ce qu'ils vont être sélectionnés, c'est ça la question !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bon, moi, la question de la sélection, ça m'est égal mais quand est-ce

qu'ils vont commencer à agir ?

Ce sont deux questions sont différentes, Alan. Moi je ne sais pas la question non plus, je ne connais pas la réponse. Rinalia, vous avez la parole si vous connaissez la réponse à cette question. Pas de réponse, ce n'est pas grave, on va voir. Il va falloir qu'on se renseigne sur quand est-ce qu'on va sélectionner les nouveaux dirigeants du GAC. Maintenant, Gisella, vous avez la parole. Est-ce que vous vous connectez correctement ?

GISELLA GRUBER : Olivier, vous m'entendez ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ah oui, voilà, on vous entend bien ! Allez-y !

GISELLA GRUBER : Je suis de retour sur Adobe Connect, j'espère que ça marche. Donc les déjeuners de travail des liaisons avec... Pardon, est-ce que vous voulez, Olivier, faire des commentaires sur l'ordre du jour ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, donc brièvement, je vois qu'on a le petit-déjeuner de travail entre les dirigeants des RALOs et ALT. Cette réunion avec Fadi Chehadé, David Olive, et le président des RALO, qui vont venir le soir précédant les réunions, précédant cette réunion informelle pour que Fadi rencontre les dirigeants. Voilà pourquoi ! C'était assez court ! On va discuter de la question des paramètres qui sont en train d'être conçus pour pouvoir mesurer ce qui est nécessaire :

la question des ALS. Donc on aura, j'espère, une bonne discussion avec David Olive sur ce que font les RALO et cela va inclure les discussions des RALO et les secrétaires des RALO également. Gisella, vous avez la parole !

GISELLA GRUBER :

Merci Olivier ! Ici Gisella !

On a maintenant la réunion mensuelle de l'APRALO, de 8h45 à 9h45. De 10h00 à 11h30, on a la table ronde de politique d'At-Large qui va inclure deux panels de 45 minutes chacun. Le premier portera sur la confidentialité et l'enregistrement fiduciaire, modéré par Holly Raiche. Et puis, le deuxième panel, c'est les DNS, utiles et innovants, modéré par Garth Bruen. La réunion mensuelle de NARALO de 11h30 à 12h30. En parallèle, on a la réunion du groupe de travail de politique d'IDN d'At-Large, de 11h30 à 12h30. On a la réunion des dirigeants régionaux d'At-Large de 12h30 à 14h00. Je ne sais pas si Olivier ou quelqu'un d'autre voudrait faire des remarques à ce sujet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Gisella !

Juste rapidement, je voulais dire que ce serait peut-être un suivi des remarques du petit-déjeuner, on va discuter des règlements intérieurs et les règles de procédures. Donc, je ferais de mon mieux pour pouvoir y assister mais je sais qu'il y a des coïncidences entre différentes réunions importantes. Mais cela fait du bien de voir un ordre du jour aussi chargé que celui-ci pour la réunion. Gisella, vous avez la parole !

GISELLA GRUBER :

Merci Olivier ! Ici Gisella !

On a maintenant la réunion conjointe d'AFRALO et d'ICANN de 14h00 à 15h30. Ici, on a l'académie de l'ICANN de 16h00 à 17h30. Puis, en parallèle, on a le groupe de travail des défis futurs. Et on a la réunion propre d'At-Large de 17h30 à 18h30. Et pour fermer ce jour, on a l'évènement de sensibilisation de NARALO show case, de 18h30 à 20h30. Et l'ordre du jour préliminaire a été mis à jour sur la page wiki. Y a-t-il des commentaires avant de passer à jeudi ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Gisella ! Alan Greenberg lève la main !

ALAN GREENBERG :

Merci !

Pour ce qui est du show case de NARALO, en tout cas la dernière fois, il y a quelques semaines, il y avait des questions de finance, Glenn. Vous pourrez peut-être nous dire quel est l'état actuel des choses, s'il est connecté.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Alan ! C'est Olivier qui parle ici !

Glenn Mc Knight, vous voulez bien prendre la parole ? Peut-être non ! Non, il ne peut peut-être pas prendre la parole. Je pourrais vous donner peut-être une mise à jour rapide. Il y a eu un problème de fonds, de financement, et de trouver des parrains, des sponsors à la fin de l'année. C'est beaucoup plus difficile que de les trouver au début de l'année. Donc, on visait à recevoir des fonds pour pouvoir offrir des canapés, des boissons. Ils ont un bon orateur principal et grâce à

Mosteller, qui est présent dans cet appel, nous sommes parvenus à trouver un très bon orateur, qui vient de la communauté des réunions en Amérique du Nord. Et en même temps, des alternatives sans avoir une limite d'argent et donc, je pense qu'ils pourraient contribuer \$ 130,000 et en ce moment, on est en train de discuter avec VeriSign qui pourrait peut-être offrir des boissons. Bon, ce n'est pas décidé pour l'instant mais on peut-être qu'on pourrait le faire d'ici peu. Donc, pas de préoccupations en ce moment.

ALAN GREENBERG : Merci ! Alors, est-ce qu'on peut s'espérer à ce que cela se passe ? Et la réponse est oui !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci !
Moi, j'espérais que ce soit une réponse en affirmatif jusqu'à ce matin au moins mais on espérait pouvoir avancer. Bien, on avance maintenant et on passe à jeudi si je ne me trompe. Gisella, vous avez passé beaucoup de temps, beaucoup de temps avec cet ordre du jour. Donc, je voudrais le voir rapidement.

GISELLA GRUBER : Il y en a peu, c'est Gisella ici.
Mais il est important que tout le monde puisse faire des contributions si nécessaire. Donc, nous allons commencer par une autre réunion à 7h00. Donc, c'est la réunion de conclusion des dirigeants régionaux d'ALAC, c'est la première partie. Nous allons revenir sur les questions qu'Olivier a mentionnées tout à l'heure avec les réunions générales.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Gisella !

Je dirais qu'il y aura une demi-heure, on aura le petit-déjeuner bien sûr ! Mais il est très tôt pour commencer et on n'a pas le choix. On va réviser des actions à suivre, la deuxième partie de notre conclusion sera pendant midi, pendant le déjeuner. On va voir les actions qu'il faut prendre. C'est un résumé des actions d'ALAC et l'annonce du président. On va passer un moment avec Sébastien Bachollet, notre directeur du conseil d'administration, sélectionné par At-Large entre 2011 et 2014. On va adopter les idées de son mandat comme membre du conseil. Et puis, bien sûr, cette réunion est entre la discussion communautaire avec l'ICG et le forum public. Donc l'ALAC va avoir le midi, ceci a été accepté comme à Londres, parce qu'il nous faut modifier nos horaires et je remercie Xavier Calvez et Carlton d'avoir accepté cela. Et Xavier Calvez s'occupe que tout le monde mange, qu'on ne perde pas trop de poids, donc on le remercie. Je pense que peut-être Alan pourrait prendre la parole d'abord et puis, Gisella.

ALAN GREENBERG : Merci !

C'est une question normalement pour des réunions de déjeuner, cela nous prend une demi-heure. Je suis sûr que les personnes cherchent leur déjeuner et s'installent. Si c'est une réunion de demi-heure, j'espère que tout sera prêt avant de commencer, autrement cela va être une perte de temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Alan ! Moi, je dirais que le petit-déjeuner sera servi avant 7h00. On essaiera de commencer à 7h00 pile, et les personnes vont devoir entrer tôt.

ALAN GREENBERG : Oui mais d'habitude, il y a des gardiens qui ne nous permettent pas de manger, ce serait telle heure est arrivée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On enverra Gisella demander les gardiens de nous laisser manger, de nous permettre de manger.
Glenn Mc Knight ? Glenn Mc Knight est incompréhensible. On ne peut pas interpréter Glenn Mc Knight.

GLENN MC KNIGHT : On travaille pour avoir des parrains, on est sur la bonne voie et on a une nouvelle réunion lundi. Donc, si vous voulez...
Bon, je vais écouter la musique.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Glenn ! Apparemment, on est déjà dans...
On a l'impression d'être dans le show case, on entend de la musique.

GISELLA GRUBER : Merci ! Le conseil de la ccNSO va venir nous voir de 8h15.
La réunion durera 45 minutes pour pouvoir venir à la séance de 8h30.
Donc le conseil de la ccNSO de 7h30 à 8h15 et comme Olivier a dit, la deuxième partie de conclusion sera de 12h00 à 13h00 et on servira le

déjeuner. Puis l'après-midi, on aura le forum public et la fin du jour nous propose le cocktail de conclusion de l'ICANN. À moins que vous ayez d'autres remarques, on passe à vendredi matin, qui est la réunion jusqu'à 11h00. Voilà, merci Olivier !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Gisella !

Je me rends compte que cela nous a pris trop de temps de voir cela. Et je regarde les différentes pages qui ont été envoyées...

ANTONIO MEDINA GOMEZ : Je ne veux vous interrompre, j'ai une question à vous poser.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oh oui, Antonio, bien sûr, allez-y !

ANTONIO MEDINA GOMEZ : Merci Olivier !

J'aimerais demander une question concernant la participation des centres à distance dans cet ordre du jour pour Los Angeles. L'association colombienne d'utilisateur Internet a demandé et travaille sur cette candidature pour avoir un centre à distance. Si on voudrait avoir une remise à jour sur cette réunion dans laquelle on pourrait avoir une connexion directe du centre à la réunion. Parce que ce qui nous intéresse, c'est de former un ordre du jour et donc on veut inclure l'université dans ce programme, merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Antonio Medina ! C'est un bon commentaire !

Je vais demander à Heidi de nous expliquer cela, de nous raconter un peu, si elle peut parler. C'est elle qui a été notre liaison avec les organisateurs du système de centre à distance. Heidi, êtes-vous présente dans l'appel ?

ARIEL LIANG : C'est Ariel qui prend la parole.

Je peux répondre à cette question, ce n'est pas la peine d'attendre Heidi !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Allez-y Ariel, vous avez la parole !

ARIEL LIANG : Merci Olivier !

Pour ce qui est des centres à distance, l'ICANN va contacter chaque candidat individuel qu'on a à présent en ce moment. Donc on essaiera de les contacter dans peu de temps. Et ils vont venir discuter avec vous des exigences techniques dans la page wiki du centre à distance, je vais vous donner le lien. Si vous respectez toutes les exigences, j'essaierai de venir au centre à distance d'ICANN 51. Donc, attendez à voir nos commentaires, nos résultats.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Ariel ! C'est Olivier qui prend la parole !

Glenn Mc Knight, vous levez toujours la main ? Bien, ça c'est une vieille main ! Alors on a maintenant des questions pour la réunion. Je vais aller

vous demander de conférer vos questions. Puisque nous allons discuter le suivi d'ATLAS 2 et la mise en œuvre, il faut que vous présentiez des questions pour l'engagement mondial des parties prenantes, pour Sally Costerton, pour le GAC et pour le forum public. Parce que je vais suggérer au forum public de donner des informations mais la page des espaces wiki est vide en ce moment, et on considérait les différents points assez sûrs. Je vous demanderais d'où viennent ces questions, vous le savez maintenant. Elles ne viennent pas de vous, sans doute. Alors, je vous dirais tout simplement de lire cela et de poser vos questions. On avance parce qu'on n'a pas le temps, on passe au point suivant, c'est le point numéro 9, c'est la mise à jour sur les activités de mise en place suivant ATLAS 2. On va essayer d'aller rapidement, on a deux parties, des activités parallèles, d'une part, les présidents des groupes de travail d'ATLAS et les présidents des groupes thématiques d'ATLAS ont créé un certain document de travail concernant leurs activités et ce sont en effet des rapports sur ces groupes qu'ils ont dirigés. Des organisateurs du prochain sommet At-Large vont bénéficier de ces rapports, les organisateurs d'ATLAS 3, vous voyez ici un lien envers la page qui a toutes les informations, des retours de chacun des groupes. Comme vous savez Terri Agnew a dû assister certains, en tout cas, des dirigeants pour qu'ils fassent ces rapports mais c'est fait maintenant. Et puis, il y a un petit groupe de personnes qui s'est réuni pour créer un seul rapport long à partir de ces petits rapports pour qu'il n'y ait pas de doublons etc. Voilà un processus, qui ne dépend pas des contraintes temporelles parce qu'il faut que l'on suive le prochain sommet ATLAS 2. Donc, chacune des recommandations qui ont été soulevées dans la déclaration d'ATLAS 2 sont en train d'être élargies en ce moment. Vous verrez sur la page wiki que, d'une part, il faut que l'on

sache qui était le destinataire de cette proposition et d'autre part, il faut trouver des personnes qui élargissent ces informations. Donc, qu'un groupe de travail les reprenne et les élargisse et y agisse. Bien ! Alors, les observations ne sont pas suivies pour l'instant, vous verrez les recommandations qui sont destinées, sur la page donc, et vous verrez à qui ils sont destinés. Il y a d'autres détails sur le groupe qui a été créé : c'est le groupe sur le processus de la mise en œuvre d'ATLAS 2, dans les dernières 24 heures, ils se sont réunis et jusqu'à présent, les membres de ce groupe de travail sont les présidents des groupes thématiques et les présidents des comités d'organisation d'ATLAS 2. Alors, on demande à tout le monde de rejoindre parce qu'on pourrait bénéficier d'avoir autant de membres que possible. Donc, dans les prochaines trois heures ou douze, 24 heures même, j'enverrai un courrier électronique à tous les présidents de notre groupe de travail d'At-Large, par exemple le groupe de travail qui s'occupe d'un sujet va s'occuper d'une recommandation, on va leur assigner comme cela des recommandations, pour demander aux membres de chaque groupe de les aider à amener des contributions, faire des commentaires sur chaque recommandation. Donc, j'écrirai à chacun des dirigeants de ces groupes de travail pour leur charger de cette tâche et leur demander de me rendre un calendrier sur le délai auquel ils pourraient avoir une réponse pour ce travail. On a la date butoir de la réunion avec le conseil d'administration bien sûr. Et on devrait avoir un rapport concernant les recommandations pour le conseil. Le problème est que la semaine est déjà très chargée, on a peu de temps avant Los Angeles aussi. Donc, cette prochaine semaine, on espère pouvoir avoir les informations sur les calendriers et qu'on essaiera d'élargir ces recommandations. Je pense qu'il y a 4-5 groupes de travail, ce qui permettrait à tout le

monde de répondre rapidement. Maintenant, y a-t-il des commentaires, des questions ? Non ? Bon, on continue donc, on a maintenant les mises à jour des groupes de travail d'At-Large, ce sont les dirigeants du groupe de travail. Donc, si vous rafraichissez l'ordre du jour, vous verrez que le 10 (c) a été ajouté, c'est le groupe de travail d'At-Large sur les nouveaux gTLD qu'Evan a proposé.

On commence par le premier point qui part donc sur quelques pages sur la transition de la supervision des fonctions IANA At-Large pour le gouvernement des États-Unis. Est-ce qu'on a Jean-Jacques Subrenat ou Mohamed El Bashir présent dans cet appel ? Je ne les vois pas hein. Gisella ?

GISELLA GRUBER :

Non, ni Jean-Jacques ni Mohamed ne sont connectés.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merveilleux, merci !

Alors on n'a pas de mise à jour sur ce groupe de travail. Il y a eu un autre appel de consultation la semaine dernière, il y a eu des progrès concernant la charte et en général, le processus de rédaction de la charte et un appel à propositions et maintenant, le groupe considère leur méthode de travail, qui est de discuter comment, en termes de consensus entre autres. Donc, on a notre propre groupe de travail qui s'occupe de cette fonction. On aurait espéré que Jean-Jacques et Mohamed auraient des informations mais en tout cas, le groupe va organiser une séance à Los Angeles pour nous donner une mise à jour sur cette transition de la supervision des fonctions d'IANA. Donc, l'idée en premier lieu est d'avoir une proposition pour la partie des noms de

cette transition. Ce groupe de travail a presque été activé ; la charte a été approuvée et ratifiée par l'ALAC il y a quelques semaines déjà. Et si je ne me trompe, la GNSO est d'ailleurs en train de voir s'ils peuvent ratifier cela. Donc, on avance. Et il est possible que cette charte ait déjà été modifiée par les SO et les AC. Donc, je pense qu'ils vont tous se réunir à Los Angeles et que donc, c'est à partir de ce moment-là qu'on commencera à agir. Commentaires, questions ? Non ?

Bien, et puis la mise à jour du groupe de travail suivant et le groupe de travail des défis à venir. On a Evan Leibovitch et Jean-Jacques Subrenat, qui n'est pas là. Alors Evan, vous avez la parole !

EVAN LEIBOVITCH :

Merci Olivier ! Je serais bref !

On a déjà eu la réunion du premier groupe de travail des défis à venir. Et sur la base des activités précédentes, on nous a chargés d'essayer de nous occuper avec la question générale de la responsabilité de l'ICANN. Les membres du groupe de travail thématique ont été demandés de s'intégrer au groupe de travail des défis à venir. Ils voulaient continuer la discussion qu'ils avaient commencée lors du sommet. Donc, notre première réunion a été un succès.

L'un des premiers commentaires a été qu'étant donné que ce groupe particulier était de trouver une approche de haut niveau, il a été dit que la responsabilité et la transparence sont des moyens pour une fin, pas la fin même. Ce n'est pas l'objectif, donc on s'est dit que l'objectif principal est la confiance et qu'il y a un certain degré de confiance à l'ICANN, du public et que donc, les défis à venir, ce groupe de travail essaiera de s'occuper des questions de confiance et de voir comment la responsabilité de la transparence des gouvernements entre dans ce

scénario. J'essaie de travailler sur un document d'opinion, qui pourrait un point de départ. Cela est en train d'être développé et on se réunira à Los Angeles pour voir où on veut aller, comment on veut avancer. Donc on voulait proposer un nombre de solutions, on a déjà préparé de bons documents et on espère pouvoir le faire cette fois-ci. Donc, on est en train de discuter comme je dis, on va se réunir à Londres lundi, pardon mercredi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Evan !

Y a-t-il d'autres questions ou commentaires sur le rapport d'Evan ou du groupe des défis à venir ? Non ? Bien ! Je fais confiance à Evan, j'espère que cela avance comme il le promet et on passe au groupe de travail des nouveaux gTLD d'At-Large. Encore une fois, Evan va présenter.

EVAN LEIBOVITCH : Merci Olivier !

Je voulais également demander à Ron Andruff de s'occuper de cette question spécifique de laquelle je veux parler. Le groupe de travail des nouveaux gTLDs a déjà eu des réunions auparavant et deux questions ont été discutées. D'une part, comment on voulait aborder le fait que la communauté de l'ICANN cherche déjà sans que cela crée de nouveaux cycles de nouveaux gTLDs.

On a tous vu les conséquences du cycle actuel. Et donc, une partie du comité du gTLD va s'occuper de cette question. D'autre part, voilà pourquoi Ron est dans cet appel et de s'occuper de la question des périodes de consultation publique d'ALAC pour ce qui est des engagements d'intérêt public, les pics que l'ICANN a en place. On s'est

opposé à cela, on a utilisé une période de consultation publique, il y a eu des réponses à la période de consultation publique, qui ont maintenant été rédigées et publiées pour montrer que l'industrie des noms de domaine, dans son ensemble, n'aime pas l'idée de revenir sur l'engagement d'intérêt public. Mais qu'en fait, tout le reste des personnes qui sont pour le fait que le régime actuel des pics est très mauvais, ne sert pas à l'intérêt public et que l'on a besoin de trouver un remplacement. L'industrie du nom de domaine a trouvé deux approches, d'une part, il est trop tard pour faire des modifications et donc, voilà la situation actuelle. Ron et d'autres de la communauté suggéraient qu'on ne pouvait pas attendre jusqu'à la réunion de Los Angeles. Il fallait que l'on envoie un message à la communauté At-Large, plus large, élargi, pour leur rappeler que le système n'est pas suffisant, ne sert pas l'intérêt du public.

On a également un problème avec les délais, l'ICANN a déjà commencé à signer des contrats avec certains membres de cette catégorie, certains TLD. Et le GAC devait être sensible à l'intérêt public avec, donc, l'anticipation. Et donc, même si le GAC doit continuer, il faut que l'on ajoute cela à l'ordre du jour, c'est ce que j'ai dit, parce qu'en fait... Et donc, la question est ce qu'on devrait faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Eh bien, c'est bien de voir que cela avance.

Y a-t-il des commentaires, des questions pour d'autres dans l'appel ? Je vois Ron, vous avez la parole !

RON ANDRUFF : Merci Olivier, merci de cette déclaration d'Evan concernant le modèle.

Je pense que l'un des éléments critiques que je vois maintenant est que le personnel ne peut rien faire maintenant. C'est exactement ce qu'a dit Evan, d'envoyer une lettre au conseil. Que ce soit clair, que c'est une question de responsabilité, c'est une question de confiance au conseil et avec la communauté, etc. Pourquoi l'ALAC aurait une période de commentaire public avec le conseil ? Je m'excuse, j'ai la fenêtre ouverte. Pendant que la période de commentaire public est ouverte, même avant de commencer la réunion de Londres, on commence à y chercher des candidats potentiels pour cette chaîne. Ce n'est pas une question de responsabilité, on voudrait bien voir ce qu'on doit faire, comment contribuer à la rédaction de cette lettre et pour envoyer un message et dire qu'il s'agit d'une question de responsabilité. S'ils ne vont pas être utiles, s'ils ne peuvent pas continuer. Alors, voilà, merci de m'avoir donné le temps de prendre la parole !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Ron ! Y a-t-il d'autres questions, d'autres commentaires ?

C'est Olivier qui parle. Questions, commentaires, non ? Bien, alors je pense qu'on pourrait continuer avec le reste de l'ordre du jour. On va voir le suivi de tous ces groupes de travail à Los Angeles. Et je pense qu'il y a une réunion là-bas également, cela fera plus de travail pour tous, on a des points d'informations, il nous reste trois points à la fin de l'appel. Je sais qu'il est l'heure et on remercie les interprètes de nous avoir dit qu'ils peuvent rester un peu plus. On espère que cela ne va pas être trop long, ils ont déjà travaillé pendant deux heures. Donc, le point suivant de l'information est la mise à jour du site web d'At-Large. Ariel Liang, vous avez la parole !

ARIEL LIANG :

Merci Olivier, c'est Ariel ici !

C'est juste pour vous donner une mise à jour sur la rénovation du site web d'At-Large. On a une petite équipe qui a été créée avec des membres de la communauté de Chris Gift et du personnel, et un revendeur externe avec des membres des médias, qui vont travailler sur ces projets. On a trois réunions jusqu'à présent. Et donc, on a différents objectifs de cette rénovation, des cibles de public pour ce projet. On voit le côté actuel et tous les problèmes qu'on a eus jusqu'à présent pour identifier ces pages. Par exemple, l'architecture d'informations, les capacités de recherche et de message et pour voir ce qu'on pourrait améliorer. Cette semaine, des vendeurs sociaux ont contracté finalement, donc ils vont créer une petite équipe et commencer à travailler de près avec le personnel de l'ICANN pour ce projet. Lors de la réunion, on présentera des dessins originels, des conceptions originelles. On ne l'aura pas fini mais déjà on aura les conceptions et on pourra voir plusieurs pages qui montreront quel sera l'aspect de la page d'accueil par exemple. Donc, ils vont vous montrer d'autres idées préliminaires et des guides de conception, probablement égales aussi.

Et à la fin de la réunion de Los Angeles, l'équipe d'informatique va développer avec les vendeurs, nos développements chargés du codage sur la base des dessins, ils vont mettre en œuvre toutes ces propositions. Et donc, pour le Maroc, qui est la date à laquelle on espère pouvoir montrer le site web, on l'entre effectivement. Donc voilà le calendrier, voilà l'objectif. Si vous voulez d'autres informations concernant ce projet de rénovation, je vais vous laisser le lien sur le tchat, qui est la page wiki qui a été créée pour ce groupe de travail de rénovation du site web. Et là-dessus, vous verrez tous les tchats, toutes

les discussions et tous les enregistrements de cette équipe.

Si vous voulez voir le tchateur cible, je publie également le lien pour que vous puissiez y accéder et avoir un aperçu de l'objectif pour ce projet. Si vous voulez plus d'informations, vous pouvez y accéder. D'autres points importants pour lesquels on a choisi Dev pour notre équipe est parce qu'il est le président de notre groupe de travail des technologies. On a également Anthony dans notre groupe parce qu'il a été le représentant d'un autre groupe de travail. Ces groupes de travail qu'ils intègrent, Dev et Anthony, sont très importants. Et donc, les deux ont été élus comme représentants pour ces groupes. Ils communiquent pour les programmes du site web, pour participer à la rénovation de notre site web. Et voilà donc la mise à jour !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Ariel ! C'est Olivier qui parle !

Il faudrait qu'on vous rende encore la parole pour une mise à jour des activités des réseaux sociaux d'At-Large.

ARIEL LIANG :

Merci Olivier !

Je vais vous montrer une présentation Powerpoint toute courte, elle est vraiment courte. Donnez-moi un instant ! Je vais vous montrer les statistiques de base sur la performance des réseaux sociaux après ATLAS 2. Ce que vous voyez ici est une ligne graphique des données collectées. Ce que vous voyez d'abord est la croissance des suiveurs, les abonnés de Twitter et lors de l'ATLAS 2, nos réseaux sociaux ont été mis à jour, parce qu'à ce jour, on était obsolète. Et donc, on a maintenant 1510 abonnés, 247 nouveaux abonnés. J'ai fait des calculs rapides et en

moyenne on a 2 nouveaux abonnés par jour. Donc, c'est une très bonne tendance. Sur la deuxième page, vous voyez la fréquence des tweets, des retweets par jour. Une fois que j'envoie un tweet, quelqu'un d'autre va retweeter et vous voyez qu'en moyenne, on tweete 2-3 fois par jour et on voit également l'interaction avec d'autres abonnés de Twitter. Donc, ce qui est en bleu est le retweet des autres utilisateurs. Ils répètent nos contributions, ce qui est très bien. On a fait un petit projet sur les dièses et les hashtags pour les autres canaux de réseaux sociaux qui veulent créer cette espèce de marque pour la communauté élargie mais sur laquelle on n'avait pas de consensus. On ne savait pas très bien quel devait être le hashtag d'At-Large. Donc, on a fait ce sondage sur Facebook et Twitter. On a reçu pleins de réponses et en voilà le résultat : le plus populaire est #ICANN-AT-LARGE. À la fin de ce sondage, on va commencer à utiliser ce hashtag de plus en plus pendant un tweet. Et on expérimente également le processus et on va utiliser #AT-LARGE pour une des autres options et on va faire quelle est celle qui a le plus de réponses. C'est un projet mais on verra quelle sera la marque reconnue par la communauté. Voilà les mises à jour rapides sur Twitter. Maintenant, pour Facebook, vous voyez qu'à partir d'ATLAS 2, on a commencé à avoir une croissance continue. À ce jour, nous avons 1503 « j'aime » sur Facebook, 104 nouveaux « j'aime », depuis le 1er juillet. Sur la deuxième page de Facebook, j'ai une liste des publications de Facebook de juillet-août. Certaines des publications ont atteint jusqu'à 700 personnes, vous voyez que la sensibilisation a été très bonne, jusqu'à 2000 même, mais les contenus du poste de la publication peuvent avoir une influence. Alors, on a eu de très bonnes réponses. Ici, vous voyez notre tendance de « portée de sensibilisation » au jour par jour. Donc en ce moment, on a moins d'activités bien sûr mais on

espère que pour la réunion 51 de l'ICANN, on pourra atteindre les niveaux de participation qu'on a vus pour Londres. Donc voilà les mises à jour rapidement ! Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Ariel ! C'est Olivier Crépin-Leblond qui prend la parole !

Je vous remercie de nous avoir donné toutes ces statistiques ! Je pense que tant que vous pouviez suivre la quantité d'utilisateurs et maintenir, en fait, au même niveau la quantité d'abonnés sur chaque profil, c'est déjà pas mal. Maintenant on passe au dernier point de l'ordre du jour, c'est des sujets divers. Y a-t-il des sujets divers ? Je ne vois pas de main levée, donc. Eh bien sûr, j'aurais dû espérer qu'Alan Greenberg lève la main, à la fin de l'appel. Alan, vous avez la parole !

ALAN GREENBERG : Merci Olivier !

Je veux juste faire un rappel aux membres de l'ALAC, au moins ceux qui sont présents dans cet appel, qu'on va avoir une élection ces prochains jours pour le poste ALT. Donc c'est la région Asie-Pacifique....

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Asie, Australasie du Pacifique.

ALAN GREENBERG : Ah, merci ! C'est le poste d'agent de liaison pour la GNSO.

Donc, allez voir les réponses dès que nous aurons publié les questions, engagez avec les individus directement et considérez les informations avant de voter. C'est l'occasion de l'ALAC pour voter ses dirigeants. Ils

font qu'on le fasse bien. Merci !

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan ! Ici, Olivier !

Y a-t-il d'autres questions du sujet divers ? Bon, étant donné qu'on n'a pas de main levée, je remercie les interprètes d'être restés au-delà des deux heures, particulièrement l'interprète de français qui travaille toute seule aujourd'hui. Alors, on vous remercie tous et on vous souhaite la bienvenue aux interprètes de russe à ces appels d'ALAC. Alors on remercie tout le monde, on remercie également les personnes qui font les procès-verbaux et la transcription, parce qu'on oublie toujours de les remercier. Mais on sait qu'ils passent beaucoup de temps à lire et à entendre et à écrire ce qui est dit dans ces appels. Donc, c'est deux heures et demi, presque. Donc voilà, mon dernier appel de l'ALAC. Alors je vous remercie d'avoir été si patient avec moi, c'était un plaisir de partager tous ces appels avec vous ces dernières années. Et pour la dernière fois dans un appel ALAC, je dirais bonjour, bonsoir et bonne nuit à tous. On se reverra à Los Angeles, merci ! La réunion est close !

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]